

SEANCE DU 22 JANVIER 2024

DATE DE CONVOCATION : 16 Janvier 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 10
NOMBRE DE POUVOIRS : 2
NOMBRE DE VOTANTS : 12

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme DRUON Odile, Adjointe au Maire.

Etaient présents : *Druon Odile, Gollunski Carole, Defaut Pascal, Delfolie Wattiez Jocelyne, Caron Marie-Christine, Laurent Marie-Dominique, Petit Christophe, Lemay Anne, Deroo Matthieu, Sénéchal Valentin.*

Absents excusés : *Dubois Jacques ayant donné procuration à Druon Odile, Dusernez Géry ayant donné procuration à Defaut Pascal, Lecoeuvre Francine, Demouchy David*

Absent non excusé: *Robert Francis*

M. Sénéchal VALENTIN a été élu secrétaire

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il y a lieu d'approver le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 03 octobre 2023,
Madame DRUON Odile, Adjointe au Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :
Approuve sans remarques le compte-rendu de la réunion du 03 Octobre 2023.

2 - ALSH 2024 : HIVER, PRINTEMPS, TOUSSAINT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour (dont 2 pouvoirs),

∞ DECIDE :

→ DATES : de mettre en place un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)
pour les vacances d'hiver du 26 février 2024 au 08 mars 2024
pour les vacances de printemps du 22 avril 2024 au 03 mai 2024
pour les vacances de toussaint du 21 octobre 2024 au 31 octobre 2024
pour les enfants de 3 à 11 ans et pour les adolescents de 11 à 14 ans.
L'horaire d'accueil est de 9 H à 17 H, du lundi au vendredi.
Une garderie sera mise en place pour les tranches horaires suivantes de 7 H 30 à 9 H et de 17 H à 18 H.

Le coût d'une garderie sera de : 1,50 €

→ TARIFS : d'appliquer aux familles les tarifs en fonction du nombre d'enfants mineurs aux foyers et non en fonction du nombre d'enfants participants à l'alsh.

5) Pour les enfants de 3 à 11 ans aux vacances d'hiver

Catégories	1 enfant Forfait 1 semaine	1 enfant Forfait 2 semaines	2 enfants Forfait 1 semaine	2 enfants Forfait 2 semaines	3 enfants et + Forfait 1 semaine	3 enfants et + Forfait 2 semaines
<u>Revenus du foyer *</u> Inférieurs ou égaux à 15.000 € (Nivelle + enfant extérieur mais scolarisé à Nivelle + enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle)	33 €	66 €	30 €	60 €	28 €	56 €
Compris entre 15.001 € et 25.000 € (Nivelle + enfant extérieur mais scolarisé à Nivelle + enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle)	39 €	78 €	37 €	74 €	34 €	68 €
Supérieurs à 25.001 € (Nivelle + enfant extérieur mais scolarisé à Nivelle + enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle)	42 €	84 €	40 €	80 €	38 €	76 €
Extérieurs à la commune	84 €	170 €	79 €	158 €	72 €	144 €

6) Pour les ados de 11 à 14 ans inscrits au collège aux vacances d'hiver

Catégories	1 enfant Forfait 1 semaine	1 enfant Forfait 2 semaines	2 enfants Forfait 1 semaine	2 enfants Forfait 2 semaines	3 enfants et + Forfait 1 semaine	3 enfants et + Forfait 2 semaines
<u>Revenus du foyer *</u> Inférieurs ou égaux à 15.000 € (Nivelle + enfant extérieur mais scolarisé à Nivelle + enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle)	41 €	82 €	39 €	78 €	37 €	74 €
Compris entre 15.001 € et 25.000 € (Nivelle + enfant extérieur mais scolarisé à Nivelle + enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle)	46 €	92 €	44 €	88 €	41 €	82 €
Supérieurs à 25.001 € (Nivelle + enfant extérieur mais scolarisé à Nivelle + enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle)	52 €	104 €	50 €	100 €	46 €	92 €
Extérieurs à la commune	111 €	223 €	106 €	212 €	100 €	200 €

7) Pour les enfants de 3 à 11 ans aux vacances de printemps et toussaint

Catégories	1 enfant		2 enfants		3 enfants	
	<u>1^{re} Semaine Du centre</u>	<u>2^{ème} Semaine Du centre</u>	<u>1^{re} Semaine Du centre</u>	<u>2^{ème} Semaine Du centre</u>	<u>1^{re} Semaine Du centre</u>	<u>2^{ème} Semaine Du centre</u>
Revenus du foyer * <u>Inférieurs ou égaux à 15.000€</u> Enfant habitant Nivelle Enfant extérieur scolarisé à Nivelle Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle	33 €	27 €	30 €	24 €	28 €	23 €
Revenus du foyer * <u>Compris entre 15.001 € et 25.000 €</u> Enfant habitant Nivelle Enfant extérieur scolarisé à Nivelle Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle	39 €	32 €	37 €	30 €	34 €	28 €
Revenus du foyer * <u>Supérieurs à 25.001 €</u> Enfant habitant Nivelle Enfant extérieur scolarisé à Nivelle Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle	42 €	34 €	40 €	32 €	38 €	31 €
Extérieurs à la commune	84 €	68 €	79 €	64 €	72 €	58 €

8) Pour les ados de 11 à 14 ans inscrits au collège aux vacances de printemps et toussaint

Catégories	<u>1 enfant</u>		<u>2 enfants</u>		<u>3 enfants</u>	
	<u>1^{re} Semaine Du centre</u>	<u>2^{ème} Semaine Du centre</u>	<u>1^{re} Semaine Du centre</u>	<u>2^{ème} Semaine Du centre</u>	<u>1^{re} Semaine Du centre</u>	<u>2^{ème} Semaine Du centre</u>
Revenus du foyer * <u>Inférieurs ou égaux à 15.000 €</u> Enfant habitant Nivelle Enfant extérieur scolarisé à Nivelle Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle	41 €	33 €	39 €	32 €	37 €	30 €
Revenus du foyer * <u>Compris entre 15.001 € et 25.000 €</u> Enfant habitant Nivelle Enfant extérieur scolarisé à Nivelle Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle	46 €	37 €	44 €	36 €	41 €	33 €
Revenus du foyer * <u>Supérieurs à 25.001 €</u> Enfant habitant Nivelle Enfant extérieur scolarisé à Nivelle Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelle	52 €	42 €	50 €	40 €	46 €	37 €
Extérieurs à la commune	111 €	89 €	106 €	85 €	100 €	80 €

→ ACTIVITES : de prendre en charge le coût des activités et de leur transport si nécessaire :

→ RESTAURATION : de confier la fourniture des repas à un traiteur. La Commune fournira les goûters.

→ RECRUTEMENT DES ANIMATEURS : de recruter les animateurs titulaires du BAFA (rémunération des cadres d'emplois des adjoints territoriaux d'animation, Adjoint d'animation, Echelle C1, échelon 1 et les aides animateurs (rémunération des cadres emplois d'emplois des adjoints territoriaux d'animation, Adjoint d'animation, Echelle C1, échelon 1 en nombre suffisant pour assurer le bon déroulement de l'ALSH. Leur nombre sera proportionnel au nombre d'enfants inscrits.

Le Conseil Municipal autorise le paiement des heures supplémentaires si les adjoints d'animation des accueils du centre de loisirs sans hébergement de l'année 2024 auront besoin de faire face à des dépassements d'horaires.

Les tarifs appliqués aux enfants de 3 à 11 ans et aux ados de 11 à 14 ans sont en fonction du nombre d'enfants mineurs aux foyers et non en fonction du nombre d'enfants participants à l'ALSH.

*Les ressources du foyer prises en compte correspondent à la somme indiquée à la rubrique « revenu brut global » sur l'avis fiscal 2023 portant sur les revenus 2022 de la famille.

3 - TRAVAUX SALLE POLYVALENTE : ETUDE DE FAISABILITE

Mme DRUON Odile, Adjointe, communique à l'assemblée la proposition de Laurent ROBERT, architecte D.E.S.L pour une mission de faisabilité pour la réhabilitation thermique et le réaménagement de la salle polyvalente communale.

La mission comprendra :

- Un relevé du bâtiment,
- Les visites de site et échanges avec les utilisateurs sur leurs besoins,
- Un diagnostic exhaustif tous corps d'état,
- Une étude structurelle des charpentes et sur leur capacité à reprendre les charges supplémentaires, liées à l'isolation,
- Une approche énergétique sur les gains possibles,
- L'étude des solutions envisageables,
- Une description sommaire des travaux et le chiffrage de l'enveloppe prévisionnelle.

Le prix de la mission s'élève à 18.000 € HT.

Le Conseil municipal, après discussion et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents retient la proposition de Laurent ROBERT et autorise Mme DRUON Odile, Adjointe à signer le devis.

4 A - DEMANDE DE SUBVENTION : REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE.

DEPARTEMENT DU NORD

Monsieur Pascal DEFAUT, Adjoint au Maire, expose que le Département du Nord propose un soutien financier aux communes pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, dont des travaux de rénovation thermique ;

Le taux maximal de l'ADVB 2024 est de 40 %, plafonné à 300.000 €.

Il est possible également de prétendre au bonus nord durable au vu des travaux thermiques et de pose de panneaux photovoltaïques, 0,5 ou 15 % des 300.000 €.

Il est proposé de solliciter ces crédits pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente dont des travaux de rénovation thermique. Le montant estimatif des travaux est de 966.295,53 € HT (dont 407.987,83 €, rénovation thermique).

OPERATION D'INVESTISSEMENT

Réhabilitation de la salle polyvalente

DEPENSES	RECETTES	
Coût HT du projet (dont rénovation thermique 407.987,83 €)	ADVB DETR 40 % (rénov thermique)	300.000,00 € 163.195,13 €
Honoraires MOE	Aap Aides aux communes et	50.000,00 €
Honoraires OPC	Territoires	
Honoraires CSPS	DSIL 40 % (rénov thermique)	163.195,13 €
Diagnostics amiante, plomb	CAPH Fonds de concours	62.981,59 €
	Autofinancement	325.542,10 €
1.091.913,95 €		1.091.913,95 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve l'étude de faisabilité et le plan de financement,
Sollicite l'attribution de l'Aide aux villages et Bourgs pour ce projet,
Sollicite l'attribution du Bonus Nord Durable pour ce projet

4 B - DEMANDE DE SUBVENTION : REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT

Monsieur Pascal DEFAUT, Adjoint au Maire, expose que la caph propose un soutien financier aux communes pour notamment les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, dont des travaux de rénovation thermique ;

Le montant maximum du fonds de concours est de 200.000 €. Nous avons déjà perçu la somme de 137.018,41 € pour les travaux du cabinet médical.

Il est proposé de solliciter le solde du fonds de concours soit la somme de 62.981,59 €, pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente dont des travaux de rénovation thermique. Le montant estimatif des travaux est de 966.295,53 € HT (dont 407.987,83 €, rénovation thermique).

OPERATION D'INVESTISSEMENT

Réhabilitation de la salle polyvalente

DEPENSES	RECETTES	
Coût HT du projet (dont rénovation thermique 407.987,83 €)	966.295,53 €	ADVB 300.000,00 € DETR 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Honoraires MOE	86.966,60 €	Aap Aides aux communes et 50.000,00 €
Honoraires OPC	14.494,43 €	Territoires
Honoraires CSPS	14.494,43 €	DSIL 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Diagnostics amiante, plomb	9.662,96 €	CAPH Fonds de concours 62.981,59 €
		Autofinancement 325.542,10 €
	1.091.913,95 €	1.091.913,95 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve l'étude de faisabilité et le plan de financement,
Sollicite l'attribution du fonds de concours pour ce projet,

4 C - DEMANDE DE SUBVENTION : REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE.

REGION DES HAUTS DE France : Appui aux projets locaux des communes rurales de moins de 2000 habitants : Aides aux communes et territoires

Monsieur Pascal DEFAUT, Adjoint au Maire, expose que la région propose un soutien financier aux communes pour notamment les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, dont des travaux de rénovation thermique ;

Le montant maximum de la subvention est de 50.000 €.

Il est proposé de solliciter l'aide aux communes et aux territoires, pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente dont des travaux de rénovation thermique. Le montant estimatif des travaux est de 966.295,53 € HT (dont 407.987,83 €, rénovation thermique).

OPERATION D'INVESTISSEMENT

Réhabilitation de la salle polyvalente

DEPENSES	RECETTES	
Coût HT du projet (dont rénovation thermique 407.987,83 €)	966.295,53 €	ADVB 300.000,00 € DETR 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Honoraires MOE	86.966,60 €	Aap Aides aux communes et Territoires 50.000,00 €
Honoraires OPC	14.494,43 €	
Honoraires CSPS	14.494,43 €	DSIL 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Diagnostics amiante, plomb	9.662,96 €	CAPH Fonds de concours 62.981,59 € Autofinancement 325.542,10 €
	1.091.913,95 €	1.091.913,95 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve l'étude de faisabilité et le plan de financement,
Sollicite l'attribution de l'appui aux projets locaux des communes rurales de moins de 2000 habitants : Aides aux communes et territoires pour ce projet,

4 D - DEMANDE DE SUBVENTION : REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE.

Subvention Etat : Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Monsieur Pascal DEFAUT, Adjoint au Maire, expose le projet de réhabilitation de la salle polyvalente, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'une étude de faisabilité, à 966.295,53 € HT (dont 407.987,83 € HT de rénovation thermique).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la DETR.

OPERATION D'INVESTISSEMENT

Réhabilitation de la salle polyvalente

DEPENSES	RECETTES
Coût HT du projet (dont rénovation thermique 407.987,83 €)	ADVB 300.000,00 € DETR 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Honoraires MOE 86.966,60 €	Aap Aides aux communes et 50.000,00 €
Honoraires OPC 14.494,43 €	Territoires
Honoraires CSPS 14.494,43 €	DSIL 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Diagnostics amiante, plomb 9.662,96 €	CAPH Fonds de concours 62.981,59 €
	Autofinancement 325.542,10 €
1.091.913,95 €	1.091.913,95 €

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : Juillet 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Septembre / octobre 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : octobre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve l'étude de faisabilité et le plan de financement,
Sollicite la subvention Etat au titre de la DETR pour ce projet,

4 E - DEMANDE DE SUBVENTION : REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE.

Subvention Etat : Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Monsieur Pascal DEFAUT, Adjoint au Maire, expose le projet de réhabilitation de la salle polyvalente, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'une étude de faisabilité, à 966.295,53 € HT (dont 407.987,83 € HT de rénovation thermique).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la DSIL.

OPERATION D'INVESTISSEMENT

Réhabilitation de la salle polyvalente

DEPENSES	RECETTES
Coût HT du projet (dont rénovation thermique 407.987,83 €)	ADVB 300.000,00 € DETR 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Honoraires MOE 86.966,60 €	Aap Aides aux communes et Territoires 50.000,00 €
Honoraires OPC 14.494,43 €	
Honoraires CSPS 14.494,43 €	DSIL 40 % (rénov thermique) 163.195,13 €
Diagnostics amiante, plomb 9.662,96 €	CAPH Fonds de concours 62.981,59 € Autofinancement 325.542,10 €
1.091.913,95 €	1.091.913,95 €

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : Juillet 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Septembre / octobre 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : octobre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve l'étude de faisabilité et le plan de financement,
Sollicite la subvention Etat au titre de la DSIL pour ce projet,

5 - LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Madame DRUON Odile, Adjointe au Maire propose à l'assemblée de reporter à une prochaine réunion, le lancement de l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal a l'unanimité des membres présents a émis un avis favorable.

6 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents a émis un avis défavorable aux demandes de subventions formulées par :

- ⇒ L'Association Nationale de patients des sclérosés en plaques,
- ⇒ L'IRCL, institut pour la recherche sur le cancer de Lille-fondation,
- ⇒ Deprez Organisation, pour le 35^{ème} meeting aérien à Prouvy.

7 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- **Cabinet du kinésithérapeute**

Mme DRUON Odile, Adjointe au Maire, communique à l'assemblée une demande de M. COPIN Jérémy concernant des travaux à réaliser :

- Changer portes et fenêtres
- Changer ou réparer l'évier des toilettes
- Isolation phonique
- Toiture

Mme DRUON Informe l'assemblée qu'un devis a été demandé concernant l'isolation phonique. Des demandes de devis sont en cours. M. DEFAUT apporte une précision concernant la toiture, le délai est d'un mois pour effectuer le désamiantage.

- **Mutuelle Just**

Mme DRUON informe l'assemblée que 37 Nivellois ont signé un contrat complémentaire santé avec la Mutuelle Just.

- **Riverain, Rue de la Scarpe**

Un riverain de la Rue de la Scarpe se plaint des ronces qui envahissent sa parcelle de terrain. Pour celles qui sont en limite avec le chemin du halage, un courrier sera envoyé aux voies navigables. Par contre pour celles venant de chez le voisin, se rapprocher du plan d'accès au droit à St Amand Les Eaux.

- Jeux inter-villages

M. DEFAUT Pascal, Adjoint au Maire, informe l'assemblée qu'il sera reconduit cette année les jeux inter-villages. Ils se dérouleront les 31 mai et 1^{er} juin 2024 sur la commune de Thun-Saint-Amand.

- Divers

M. Valentin SENECHAL, Conseiller Municipal, demande à inscrire au budget primitif 2024, les trottoirs. Il informe l'assemblée que le personnel des services techniques a coupé le sapin, à l'ancien cimetière, au niveau de la montée d'escalier.

- 2 bus pour le marché de Noël à Aix - la - Chapelle, organisé par l'association Festi Nivelle, le samedi 02 décembre 2023.
- 150 personnes ont participé au réveillon du 31 décembre 2023.
- Distribution aux personnes âgées de 191 colis de noël (83 couples et 108 personnes seules).

Lu et approuvé
Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée *Truon B.*
Odile DRUON

